

Façade de repérage

- LEGENDE
- PF Porte fenêtre
 - OF Fenêtre ouvrant à la française
 - OF+F Fenêtre ouvrant à la française et fixe
 - PF+F Porte fenêtre et fixe
 - VR Volet roulant
 - VRE Volet roulant électrique
 - AP Allège pleine
 - AV Allège vitrée
 - BEC Ballon d'eau chaude
 - PV Pare vue
 - PL Placard
 - LV Emplacement Lave-vaisselle
 - LL Emplacement Lave-linge
 - R Emplacement Réfrigérateur
 - C Emplacement Cuisson
 - GTL Tableau électrique
 - SS Sèche-serviette



BÔ SALEVE

Chemin des Roquettes
74160 Beaumont



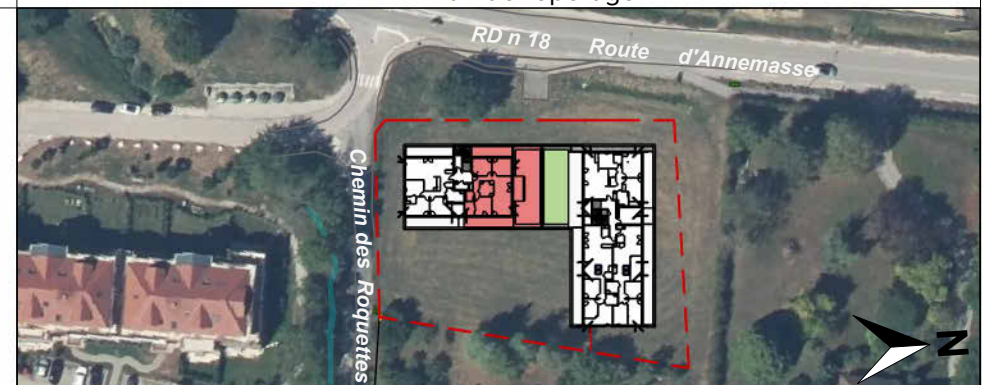
T4 - B201

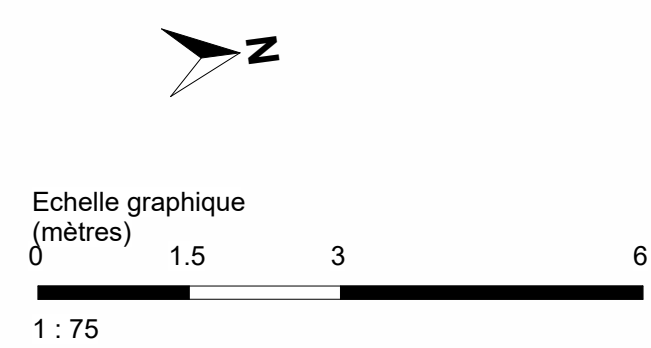
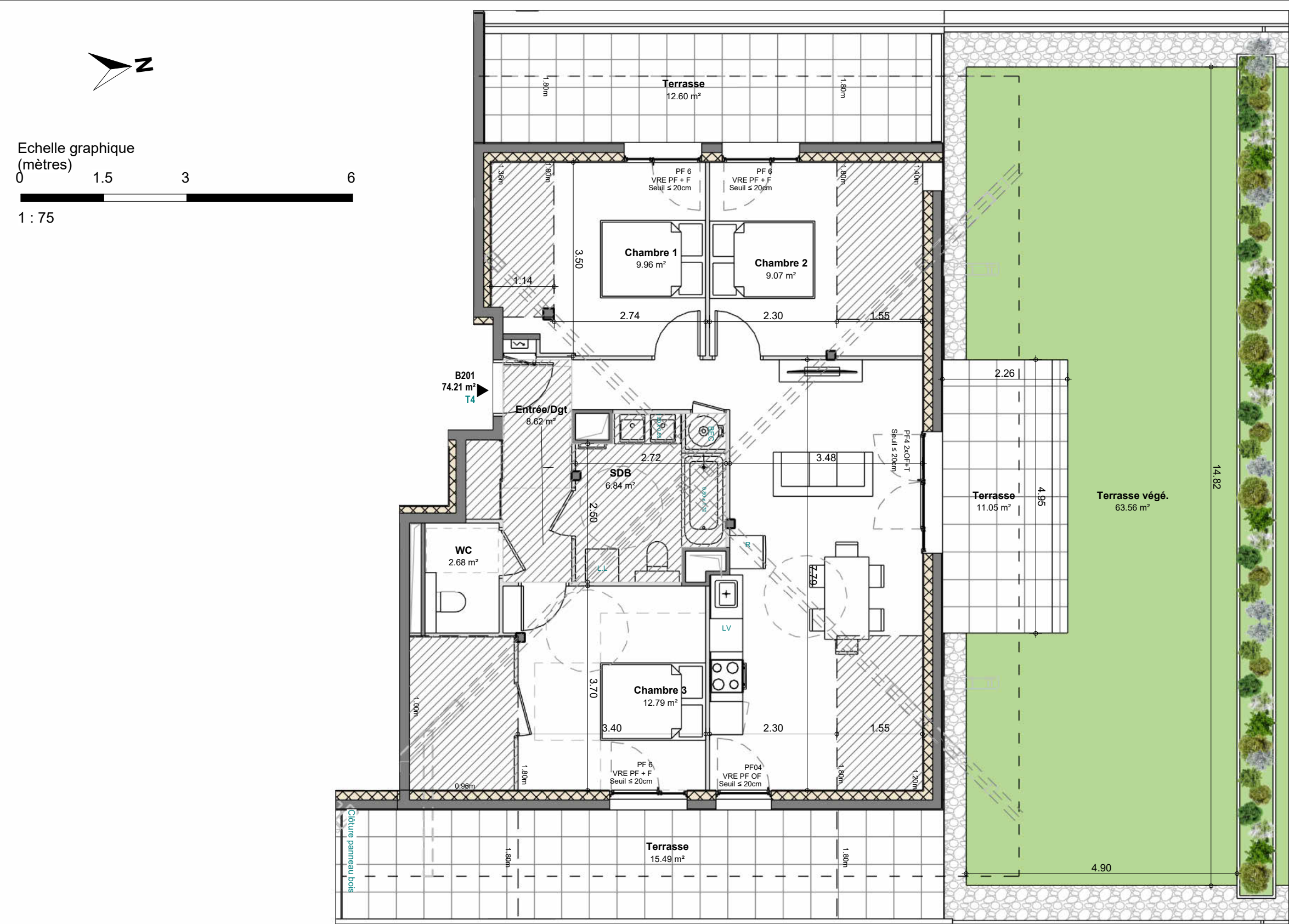
BATIMENT	ETAGE
B	R+2

SURFACES

B201		Surface utile
Nom	Surface	
Chambre 1	9.96 m²	3.20 m²
Chambre 2	9.07 m²	4.40 m²
Chambre 3	12.79 m²	5.47 m²
Entrée/Dgt	8.62 m²	
SDB	6.84 m²	
Séjour	24.25 m²	4.32 m²
WC	2.68 m²	
Surface habitable	74.21 m²	
Surface utile entre 1.80m et 1m ht totale		17.39 m²
Terrasse	39.14 m²	
Terrasse végé.	63.56 m²	
Surfaces extérieures	102.70 m²	

Plan de repérage





- Faux plafond hsp : 2.20ht
- Surface utile sous rampants <1.80m
- Proj. charpente
- Proj. toiture

Façade de repérage

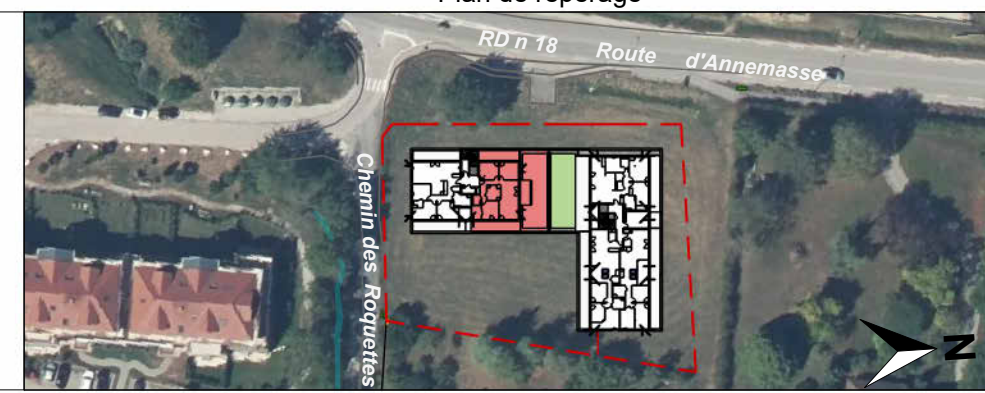
Plan de repérage



**CRÉDIT AGRICOLE IMMOBILIER
PROMOTION**

IMMOBILIER www.ca-immobilier.fr

- LEGENDE**
- PF Porte fenêtre
 - OF Fenêtre ouvrant à la française
 - OF+F Fenêtre ouvrant à la française et fixe
 - PF+F Porte fenêtre et fixe
 - VR Volet roulant
 - VRE Volet roulant électrique
 - AP Allège pleine
 - AV Allège vitrée
 - BEC Ballon d'eau chaude
 - PV Pare vue
 - PL Placard
 - LL Emplacement Lave-vaisselle
 - LL Emplacement Lave-linge
 - R Emplacement Réfrigérateur
 - C Emplacement Cuisson
 - GTL Tableau électrique
 - SS Sèche-serviette



NOTA: Les surfaces de placard sont incluses dans celles des pièces attenantes. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des contraintes de réalisation, des nécessités techniques, réglementaires ou administratives concernant notamment les dimensions libres, les éléments d'équipements et les réseaux divers. Les retombées, les soffites, les faux plafonds ne sont pas représentés sauf ceux connus à la date d'établissement du présent plan. Le calepinage du carrelage et des dalles sur plot est donné à titre indicatif. Les canalisations ne sont pas figurées. La végétation n'est pas contractuelle. L'ameublement est également indicatif.

Date d'édition 13/08/2025

Mise à jour : 15/06/2026